

Revendiquer : un droit protégé, une force collective

Le droit de revendiquer est fondamental. Il est **protégé, légitime et fait partie intégrante de la vie sociale**.

→ **Ne laissez jamais personne vous faire croire le contraire.**

Revendiquons parce que :

- **nos salaires** n'ont jamais été aussi **déconnectés de la réalité** ;
- notre **protection sociale** est **menacée** ;
- nos conditions de travail se **dégradent** ;
- et parce que nous sommes **essentiels au fonctionnement** de Monaco.

Un message pour tous les salariés des fonctions publiques :

- vous avez **raison** de revendiquer ;
- votre travail **mérite mieux** ;
- votre voix **mérite d'être entendue** ;
- votre mobilisation est **légitime et nécessaire**.

JE M'IMPLIQUE, J'ADHÈRE AU SAEC



BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION ?

CONTACTEZ-NOUS

info@saec-monaco.com

+377 93 30 19 30



SYNDICAT DES
AGENTS DE
L'ÉTAT ET DE
LA COMMUNE

info@saec-monaco.com
www.saec-monaco.com
+377 93 30 19 30

SALAIRS, PROTECTION SOCIALE, REVENDICATIONS

DES SALAIRES QUI NE SUIVENT PLUS LA RÉALITÉ

Une répartition des richesses profondément injuste

Depuis plusieurs années, les agents publics constatent une **baisse continue de leur pouvoir d'achat**. Les chiffres sont sans appel :

- **Inflation** sur 6 ans : **+20,4 %**
- Évolution des **salaires** dans la fonction publique : **+14,8 %**

→ **Nous avons perdu près de 6 % de pouvoir d'achat.**

Dans le même temps, les dépenses du quotidien explosent :

- **+33 % sur l'alimentaire** en 6 ans
- **+28 % sur les carburants**

→ **Chaque mois, les dépenses essentielles augmentent alors que nos salaires stagnent.**

Monaco connaît une croissance exceptionnelle :

- **+20 % de PIB¹ en seulement deux ans**
- Un PIB qui dépasse désormais **10 milliards d'euros**

Pourtant, **seulement 41 % de la richesse produite revient aux salariés**, alors qu'en France ce taux est d'environ 60 %.

¹ PIB : Produit Intérieur Brut (richesses produites)

Pourquoi revendiquer des salaires plus justes ?

Parce que :

- nous faisons **fonctionner** les services publics chaque jour ;
- nous **assurons la continuité** du service ;
- nous **contribuons directement à la richesse du pays** ;
- et nous subissons de plein fouet la **hausse des prix**.

→ **Il est temps d'obtenir une juste rémunération de notre travail.**

Maintien des retraités au SPME : un enjeu essentiel

Monaco repose très largement sur les salariés **non-résidents**, bien plus nombreux que les résidents. Le fonctionnement du système repose donc sur une évidence :

→ **Les salariés de la fonction publique doivent pouvoir continuer à dépendre du SPME lorsqu'ils partent à la retraite.**

Le retrait de cette protection sociale pour les retraités est **injuste**.

Signez la pétition !

Pour défendre ce droit fondamental, le SAEC invite l'ensemble des agents à se **rapprocher du syndicat** afin de signer la pétition demandant :

→ **Le maintien de tous les agents retraités au SPME.**

Des salariés de la fonction publique se mobilisent

La fonction publique monégasque n'est pas épargnée par la dégradation des conditions de travail et la perte de pouvoir d'achat. Partout, **des salariés se mobilisent pour défendre leurs droits**.

Le personnel du Service des Parkings Publics demande :

- **majoration des heures de nuit** à 4 € brut de l'heure ;
- **bénéfice de la prime panier**, justifiée par les conditions de travail ;
- **revalorisation substantielle des salaires**, à hauteur de la spécialisation des métiers, de leur pénibilité et de leurs contraintes ;
- **intégration de l'IPBI** dans le salaire.

Ces revendications sont **légitimes, justifiées et conformes aux pratiques existantes** dans de nombreux secteurs de la fonction publique.

Le personnel de la petite enfance communale demande :

- **une semaine de congés supplémentaires**, pleinement justifiée par la **pénibilité extrême** du métier, les horaires atypiques, la responsabilité permanente envers les enfants, et les conditions physiques difficiles.

→ **Il ne s'agit pas d'avantages, mais de mesures de santé, de justice et de respect du métier.**

Cette situation est d'autant plus injuste que **notre salaire finance notre système de protection sociale**, dont nos **retraites**.

Depuis la réforme de la CAR de 2012, **chaque salarié perd 5 % de retraite** tous les 10 ans. Une nouvelle attaque prévue en 2026 : notre système est fragilisé.

→ **Augmenter les salaires, c'est protéger notre système social, assurer nos retraites et préserver l'avenir.**